



SOFIGEC AUDIT

Commissaires
aux comptes
Joséphine Bulle
Geoffroy Convercy

**LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER
COMITE DE MONTBELIARD**

**Siège social : CENTRE LOU BLAZER
12 RUE RENAUD DE BOURGOGNE
25200 MONTBELIARD**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2024

LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER COMITE DE MONTBELIARD

**Siège social : CENTRE LOU BLAZER
12 RUE RENAUD DE BOURGOGNE
25200 MONTBELIARD**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2024

Aux Membres de l'Association

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER COMITE DE MONTBELIARD relatifs à l'exercice clos le 31/12/2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821.53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte de résultat par origine et destination ainsi que du compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public, sont décrites de manière appropriée dans les notes 4.1 « Compte de résultat par origine et destination (CROD) » et 4.7 « Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public (CER) » de l'annexe aux comptes annuels, sont conformes aux dispositions du règlement ANC n° 2018-06 et ont été correctement appliquées.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport annuel du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention

comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

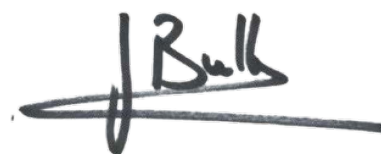
Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante

Fait à ETUPES CEDEX, le 17 Mars 2025

Le Commissaire aux comptes

SOFIGEC AUDIT, représenté par

Joséphine BULLE



ANNEXE : Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Exercice du 01-01-2024 au 31-12-2024

TOTAL ACTIF

Plan/Compte	Type	01-2024 à 12-2024			01-2023 à 12-2023
		Brut	A déduire	Net	
Frais d'établissement					
Frais de recherche & développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Concessions, brevets		958,45	958,45		
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acptes / immob incorporelles					
Autres immobilisations incorporelles					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		958,45	958,45		
Terrains					
Constructions					
Inst. tech., matériel et outillage indus					
Autres immobilisations corporelles		96.175,63	84.932,66	11.242,97	16.535,18
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					40.000,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		96.175,63	84.932,66	11.242,97	56.535,18
Participations					
Créances rattachées à des participations					
Titres immob de l'activité du portefeuille					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
ACTIF IMMOBILISE TOTAL I		97.134,08	85.891,11	11.242,97	56.535,18
En cours de production de services					
Produits intermédiaires & finis					
Marchandises					
STOCKS & EN-COURS					
Avances & acomptes sur commandes					
Créances usagers et comptes rattachés		2.291,64		2.291,64	6.284,04
Créances reçues par legs ou donations					
Autres créances		26.420,84		26.420,84	29.112,44
Disponibilités		1.079.678,72		1.079.678,72	756.485,55
Valeurs mobilières de placement		350.000,00	6.808,61	343.191,39	335.079,66
Charges constatées d'avance		463,00		463,00	
ACTIF CIRCULANT TOTAL II		1.458.854,20	6.808,61	1.452.045,59	1.126.961,69
Ecart de conversion actif					
Primes de remboursement des obligations					
TOTAL ACTIF		1.555.988,28	92.699,72	1.463.288,56	1.183.496,87
TOTAL GÉNÉRAL		1.555.988,28	92.699,72	1.463.288,56	1.183.496,87

Exercice du 01-01-2024 au 31-12-2024

TOTAL PASSIF

Plan/Compte	Type	01-2024	à 12-2024	01-2023	à 12-2023
Fonds propres statutaires			0,00		0,00
Fonds propres complémentaires			0,00		0,00
Fonds propres sans droit de reprise			0,00		0,00
Fonds statutaires			0,00		0,00
Fonds propres complémentaires			0,00		0,00
Fonds propres avec droit de reprise			0,00		0,00
Ecart de réévaluation			0,00		0,00
Réserves statutaires ou contractuelles			768.827,62		767.198,65
Réserves pour projet de l'entité			224.550,90		224.550,90
Réserves			993.378,52		991.749,55
Report à nouveau			0,00		0,00
Excédent ou déficit			4.559,57		1.629,97
Situation nette			997.938,09		993.378,52
Fonds propres consommables			0,00		0,00
Subventions d'investissements			0,00		0,00
Provisions réglementées			0,00		0,00
FONDS PROPRES TOTAL I			997.938,09		993.378,52
Fonds reportés liés aux legs ou donation			0,00		40.000,00
Fonds dédiés			0,00		0,00
FONDS REPORTEES ET DEDIEES TOTAL II			0,00		40.000,00
Provisions pour risques			0,00		0,00
Provisions pour charges			1.747,00		1.867,00
PROVISIONS TOTAL III			1.747,00		1.867,00
Emprunts obligataires convertibles assim			0,00		0,00
Emprunts & dettes auprès ets de crédit			0,00		0,00
Emprunts & dettes financières divers			0,00		0,00
Dettes fournisseurs & cptes rattachés			13.348,68		12.607,09
Legs & donations en cours de réalisation			0,00		0,00
Dettes sociales			39.286,52		38.171,26
Dettes fiscales			1.686,00		438,00
Dettes des legs ou donations			0,00		0,00
Dettes s/immob et cptes rattachés			0,00		0,00
Autres dettes			409.282,27		97.035,00
Produits constatés d'avance			0,00		0,00
DETTES TOTAL IV			463.603,47		148.251,35
Ecart conversion passif			0,00		0,00
TOTAL PASSIF			1.463.288,56		1.183.496,87
TOTAL GÉNÉRAL			1.463.288,56		1.183.496,87

Exercice du 01-01-2024 au 31-12-2024

CPTE RESULTAT

Plan/Compte	Type	01-2024	à 12-2024	01-2023	à 12-2023	Calcul
Cotisations		116.912,00		114.592,00		0,00
Ventes de biens		4.312,96		3.955,64		0,00
Ventes de prestations de services		77.535,84		101.239,88		0,00
Ventes de biens et de services		81.848,80		105.195,52		0,00
Concours publics et subventions d'exploitation		3.732,22		2.886,65		0,00
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation co		0,00		0,00		0,00
Dons manuels		455.926,55		421.017,07		0,00
Mécénats		0,00		0,00		0,00
Legs, donations et assurances-vie		21.076,99		21.206,90		0,00
Ressources liés à la générosité du public		477.003,54		442.223,97		0,00
Contributions financières		8.768,76		51.626,08		0,00
Produits de tiers financeurs		489.504,52		496.736,70		0,00
Rep / amort, dep, prov, transf de charge		120,00		309,66		0,00
Utilisations des fonds dédiés		0,00		4.295,22		0,00
Autres produits		41,68		0,08		0,00
PRODUIT D'EXPLOITATION TOTAL I		688.427,00		721.129,18		0,00
Achats de marchandises		4.640,06		4.639,10		0,00
Variations de stocks		0,00		0,00		0,00
Autres achats et charges externes		74.670,99		71.984,46		0,00
Aides financières		385.297,35		427.419,63		0,00
Impôts, taxes et versements assimilés		1.767,92		2.604,04		0,00
Salaires & traitements		134.463,61		142.910,37		0,00
Charges sociales		50.835,65		52.923,69		0,00
Dotations amort. / dépréciations / provisions		6.461,11		6.129,51		0,00
Reports fonds dédiés		0,00		0,00		0,00
Autres charges		47.107,69		48.434,42		0,00
CHARGE D'EXPLOITATION TOTAL II		705.244,38		757.045,22		0,00
RESULTAT D'EXPLOITATION		- 16.817,38		- 35.916,04		0,00
De participation		0,00		0,00		0,00
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilis		0,00		0,00		0,00
Autres intérêts et produits assimilés		8.214,57		11.046,13		0,00
Rep / amort, dep, prov, transf de charge		8.111,73		11.847,66		0,00
Différences positives de change		0,00		0,00		0,00
Produits nets cessions val.mob.placement		0,00		0,00		0,00
PRODUITS FINANCIERS TOTAL III		16.326,30		22.893,79		0,00
Dotations financières amort. provisions		0,00		0,00		0,00
Intérêts charges assimilées		0,00		0,00		0,00
Différence négative de change		0,00		0,00		0,00
Charges nettes cessions val. mob. placem		0,00		0,00		0,00
CHARGES FINANCIERES TOTAL IV		0,00		0,00		0,00
RESULTAT FINANCIER		16.326,30		22.893,79		0,00
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		- 491,08		- 13.022,25		0,00
Produits excep s/opérations de gestion (1)		5.420,55		14.836,22		0,00
Produits excep s/opérations en capital		0,00		0,00		0,00
Reprises sur provisions & transfert de charges		0,00		0,00		0,00
PRODUITS EXCEPTIONNELS TOTAL V		5.420,55		14.836,22		0,00
Charges excep sur opérations de gestion (2)		369,90		185,00		0,00
Charges excep sur opérations en capital		0,00		0,00		0,00
Dot execp amortissements et provisions		0,00		0,00		0,00
CHARGES EXCEPTIONNELLES TOTAL VI		369,90		185,00		0,00
RESULTAT EXCEPTIONNEL		5.050,65		14.651,22		0,00
Impôts sur les bénéfices		0,00		0,00		0,00
TOTAL PRODUITS (I+III+V)		710.173,85		758.859,19		0,00
TOTAL CHARGES (II+IV+VI)		- 705.614,28		- 757.230,22		0,00
RESULTAT DE L'EXERCICE		4.559,57		1.628,97		0,00
Dons en nature		20.571,31		19.791,39		0,00
Prestations en nature		4.392,74		4.271,04		0,00

Exercice du 01-01-2024 au 31-12-2024

CPTE RESULTAT

Plan/Compte	Type	01-2024	à 12-2024	01-2023	à 12-2023	Calcul
Bénévolat			325.617,00		332.951,00	0,00
Contributions volontaires en nature			350.581,05		357.013,43	0,00
Secours en nature			0,00		0,00	0,00
Mise à dispo gratuite de biens & services			20.571,31		19.791,39	0,00
Personnel bénévole			325.617,00		332.951,00	0,00
Prestations en nature			- 4.392,74		- 4.271,04	0,00
Charges contributions volont. en nature			350.581,05		357.013,43	0,00

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1 OBJET SOCIAL

L'objet social de l'association est défini dans les statuts de la manière suivante :

« L'association de la Ligue Nationale Contre le Cancer, fondée en 1918 et reconnue d'utilité publique par un décret du Président de la République en date du 22 novembre 1920, a pour but de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer ainsi que leur famille ».

« La Ligue Nationale Contre le Cancer a pour objet d'unir les efforts de l'ensemble de ses membres, notamment de ses Comités départementaux, en vue de favoriser et de coordonner les activités exercées par eux, ainsi que celles de grands organismes, publics ou privés, désireux d'aider à la lutte contre le cancer. La Ligue Nationale Contre le Cancer s'attache également à développer des relations avec les associations et organismes étrangers poursuivant un but similaire, ainsi qu'avec les organisations internationales s'intéressant au cancer ».

1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES

La Ligue Nationale Contre le Cancer exerce quatre missions principales que sont :

- **Action de recherche :**

Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions en direction des malades :**

Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions d'information, et de prévention, dépistage :**

Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

- **Action de formation :**

Dans le cadre de la mission de « Actions de formation », la Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales.

La Ligue Nationale Contre le Cancer développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques ;
- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage ;
- En direction des personnels soignants, des établissements de soins et de leurs groupements par des actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques diagnostiques et thérapeutiques ;
- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et techniques ;

- Par la création, la subvention et au besoin, par l'administration d'établissements ;
- Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer.

1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants

NEANT

Mentionner également les événements significatifs postérieurs à la clôture de l'exercice susceptibles d'avoir une influence significative sur le patrimoine ou la situation financière de l'association.

NEANT

2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

2.1.1 Préambule

L'exercice clos le 31/12/2024 a une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe

2.1.2 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2024 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

2.2 DÉROGATIONS

2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux

La cotisation de 10% que les Comités Départementaux versent au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 28 février.

3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

- Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.

3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)

Rubriques	A	B	C	D
	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles	958			958
Immobilisations corporelles	95 007	1 169		96 176
Immobilisations financières				
Total	95 965	1 169	0	97 134

3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »

Rubriques	Augmentation	Diminution
Immobilisations incorporelles	0	0
→ ...		
→ ...		
Immobilisations corporelles	1 169	0
Buste prévention	1 169	
→ ...		
Immobilisations financières	0	0
→ ...		
→ ...		
Total	1 169	0

3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Sorties de l'actif	Fin exercice
Amort.Immobilisations incorporelles	959			959
Amort.Immobilisations corporelles	78 471	6 461		84 932
Amort.Immobilisations financières				
Total	79 430	6 461	0	85 891

3.1.4 Méthode et durées d'amortissements

Nature des biens immobilisés	Durées Mode linéaire
Logiciels	3 ans
Bâtiments - Structure	50 ans
Bâtiments - Charpente, couverture & étanchéité	25 ans
Bâtiments - Façade & ravalement	15 ans
Bâtiments - Chauffage	15 ans
Bâtiments - Plomberie et électricité	25 ans
Bâtiments - Menuiseries extérieures	25 ans
Bâtiments - Ascenseur	20 ans
Bâtiments - Peinture & revêtement des sols	15 ans
Aménagement et agencements des bureaux	10 ans
Aménagement bureaux - Chauffage	15 ans
Aménagement bureaux - Plomberie	25 ans
Aménagement bureaux - Menuiseries extérieures	25 ans
Aménagement bureaux - Peinture, revêtement sol	15 ans
Matériel de Bureau	3 ans
Matériel de Transport	4 ans
Conteneurs	3 ans
Matériel Informatique	3 ans
Mobilier de Bureau	5 ans

3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières

Rubriques	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Total	0	0	0	0

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

Le portefeuille de titres immobilisés comprend :

3.1.6 Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2024

Rubriques	Montant souscript	Durée	Montant 31/12
Détailler le crédit bail:			
- Véhicule			
- Matériel de bureau			
- Autres			
...			
Total	0	0	0

3.1.7 Stocks

Les produits destinés à la vente sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Le coût d'achat est composé uniquement du prix d'achat.

En fin d'exercice, si le prix de vente de l'article est inférieur au prix de revient, une dépréciation est calculée.

Un inventaire physique est pratiqué deux fois par an, au mois de juin et décembre.

3.1.8 Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
Actif immobilisé			
→ Autres immobilisations financières		0	
Actif circulant et charges d'avance			
→ Créances clients et comptes rattachés	2 292	2 292	
→ Autres Créances	26 425	26 425	
→ Créances reçues par legs ou donations		0	
→ Charges constatées d'avance	463	463	
Total	29 180	29 180	0

3.1.9 Tableaux des dépréciations

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Stocks				
Créances				
Immobilisations financières				
Total	0	0	0	0

Placements	Valeur Nette Comptable	Valeur actuelle	Dépréciation		Produit financier potentiel
			Dotations	Reprises	
Actions					
Contrat de capitalisation					
Obligations	343 191	343 191		8 112	
Bons du trésor					
Autres valeurs mobilières					
Total	343 191	343 191	0	8 112	0

3.1.10 Disponibilités

Rubriques	EXERCICE 2024	
	Montants	Produit financier réalisé
Comptes bancaires	550 810	8 215
Livrets et comptes épargne	177 647	
Caisse	222	
Comptes à terme	351 000	

3.1.11 Produits à recevoir par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2024	EXERCICE 2023
<i>Rubriques à détailler</i>		
Fournisseurs débiteurs		
→		
→		
Créances clients et comptes rattachés		
→	2 292	6 284
→		
Créances par legs ou donation en cours de réalisation		
Autres créances		
→ Remboursement CPAM 249€	26 421	29 112
→ DONS A RECEVOIR BN 12333 €		
→ Remboursement par BN frais de déplacement 2339€		
→ Divers produits a recevoir 10553 €		
Autres produits a recevoir BN 790 €		
→ Legs a recevoir BN 157€		
Disponibilités		
Total	28 713	35 396

3.1.12 Charges constatées d'avance

Rubriques	EXERCICE 2024	EXERCICE 2023
Assurance auto	463	
...		
...		
...		
...		
...		
Total	463	0

3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

3.2.1 Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	01/01/2024	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		31/12/2024
	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant
Fonds propres sans droit de reprise								
→ Fonds statutaires	767 199	1 629						768 828
→ Fonds de réserve générale								
→ Fonds de réserve missions sociales	224 551							224 551
→ Legs et donations avec contrepartie								
Fonds propres avec droit de reprise								
Ecart de réévaluation								
Réserves								
Report à nouveau								
Excédent ou déficit de l'exercice	1 629			4 560				4 560
Subventions d'investissement								
Provisions réglementées								
Total	993 379	1 629	0	4 560	0	0	0	997 939

3.2.2 Fonds reportés

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

⇒ Lignes à ventiler par projet

Situation	Montant initial		Fonds à engager au début de l'exercice	Report en fonds reportés (689)	Utilisation de fonds reportés (789)	Fonds restant à engager en fin d'exercice
Ressources	Année	Montant				
LEGS		40 000	40 000	0	40 000	0
Leg immobilier (cession intervenue en 2024)	2022	40 000	40 000		40 000	0
→ ...						
→ ...						
DONATIONS		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
Total		40 000	40 000	0	40 000	0

3.2.3 Provisions pour risques et charges

3.2.3.1 Tableau de variation

Rubriques et mouvements	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Provisions pour risques				
→ Provisions pour litiges				0
→ Autres provisions pour risques				0
Provisions pour charges				
→ Provisions pour charges sur legs ou donations				0
→ Provisions pour entretien des tombes sur legs				0
→ Provisions pour indemnités de départ en retraite	1 867		120	1 747
→				
Total	1 867	0	120	1 747

3.2.3.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Les principales hypothèses économiques retenues sont ; l'engagement de retraite est calculé selon la méthode ci-dessous :

Le calcul ne résulte pas de l'évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié, selon les hypothèses suivantes :

- Âge de départ à la retraite retenu est 64 ans ;
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié.

3.2.4 Dettes

3.2.4.1 Etat des échéances

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5
Emprunts auprès des établissements de crédit :				
→ à 1 an au maximum à l'origine		0		
→ à plus de 1 an à l'origine		0		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 349	13 349		
Dettes des legs ou donations		0		
Dettes fiscales et sociales	40 973	40 973		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0		
Autres dettes	409 282	409 282		
Produits constatés d'avance		0		
Total	463 604	463 604	-	-

3.2.4.2 Détail des dettes fiscales et sociales

Rubriques	EXERCICE 2024	EXERCICE 2023
Dettes fiscales :	1 037	1 151
→ Impôt sur les sociétés		
→ Taxe sur les salaires		
→ Formation professionnelle et autres taxes		1 151
→ Etat charges à payer	1 037	
Dettes sociales :	39 935	37 459
→ Urssaf/ Pôle emploi	18 683	18 384
→ Caisse de retraite	5 159	5 647
→ Caisse de prévoyance	1 575	1 332
→ Personnel autres charges à payer		
→ Organismes sociaux autres charges à payer		
→ Dettes congés à payer	10 072	8 495
→ Provisions charges sociales sur dettes congés à payer	3 797	3 163
→ Prélèvement à la source	649	438
Total	40 972	38 610

3.2.5 Charges à payer par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2024	EXERCICE 2023
Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :	11 393	11 559
→ FNP - Factures non parvenues	11 393	11 559
...		
...		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :	0	0
...		
...		
...		
Dettes des legs et donations :	0	0
...		
Autres dettes :	14 906	11 657
dettes fiscales et sociales	14 906	11 657
...		
Total	26 299	23 216

3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN

NEANT

4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

				13/03/2025 - 11:16	
	252 - S/COMITÉ DU DOUBS (MONTBELLARD)	Décembre 2024		Décembre 2023	
		EMPLOIS	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL
CHARGES PAR DESTINATION					
1.	MISSIONS SOCIALES	556 431,54	556 431,54	599 617,30	583 714,32
1.1	Réalisées en France	556 431,54	556 431,54	599 617,30	583 714,32
1.1.1	Actions réalisées par l'organisme	181 798,54	181 798,54	189 619,09	173 716,11
1.1.2	Versements à d'autres organismes agissant en France	374 633,00	374 633,00	409 998,21	409 998,21
1.2	Réalisées à l'étranger				
1.2.1	Actions réalisées par l'organisme				
1.2.2	Versements à un organisme central ou d'autres organismes				
2.	FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	59 075,65	55 210,25	52 890,26	51 797,36
2.1	Frais d'appel à la générosité du public	59 075,65	55 210,25	52 890,26	51 797,36
2.2	Frais de recherche d'autres ressources				
3.	FRAIS DE FONCTIONNEMENT	90 107,09	90 107,09	104 722,66	102 727,05
3.1	Frais d'information et de communication	458,69	458,69	100,00	100,00
3.2	Frais de fonctionnement	83 187,29	83 187,29	98 493,15	96 497,54
3.3	Autres charges	6 461,11	6 461,11	6 129,51	6 129,51
4.	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS				
5.	IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES				
6.	REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE				
TOTAL CHARGES		705 614,28	701 748,88	757 230,22	738 238,73
EXCÉDENT OU DÉFICIT		4 559,57		1 628,97	

		Décembre 2024		Décembre 2023	
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION					
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES		510,60	510,60		
Réalisées en France		510,60	510,60		
Réalisées à l'étranger					
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS		333 549,74	333 549,74	343 711,93	343 711,93
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT		16 520,71	16 520,71	13 301,50	13 301,50
TOTAL		350 581,05	350 581,05	357 013,43	357 013,43

252 - S/COMITÉ DU DOUBS (MONTBELLIARD)		Décembre 2024		Décembre 2023	
RESSOURCES		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE					
1. PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-692 747,67	-692 747,67	-708 893,70	-708 893,70
1.1 Cotisations sans contrepartie		-116 912,00	-116 912,00	-114 592,00	-114 592,00
1.2 Dons, legs et mécénat		-477 003,54	-477 003,54	-442 223,97	-442 223,97
1.3 Autres produits liés à la générosité du public		-98 832,13	-98 832,13	-152 077,73	-152 077,73
2. PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-5 462,23		-30 827,96	
2.1 Cotisations avec contrepartie					
2.2 Parrainage des entreprises				-790,00	
2.3 Contributions financières sans contrepartie				-15 000,00	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public		-5 462,23		-15 037,96	
3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS		-3 732,22		-2 886,65	
4. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		-8 231,73	-8 231,73	-11 955,66	-11 955,66
5. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS				-4 295,22	
TOTAL		-710 173,85	-700 979,40	-758 859,19	-720 849,36

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		Décembre 2024		Décembre 2023	
PRODUITS PAR ORIGINE		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-350 581,05	-350 581,05	-357 013,43	-357 013,43
Bénévolat		-325 617,00	-325 617,00	-332 951,00	-332 951,00
Prestations en nature		-4 392,74	-4 392,74	-4 271,04	-4 271,04
Dons en nature		-20 571,31	-20 571,31	-19 791,39	-19 791,39
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC					
3. CONCOURS PUBLICS EN NATURE					
Prestations en nature					
Dons en nature					
TOTAL		-350 581,05	-350 581,05	-357 013,43	-357 013,43

4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.2.1 Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association.

Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

4.2.1.2 Dons manuels et dons étrangers

Le poste « dons manuels » comprend les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte et sont répartis entre dons affectés et non affectés.

Le montant des dons étrangers s'élève à 0 € l'association n'ayant pas de donateurs vivants à l'étranger

Etat du contributeur	Montant total des avantages et des ressources
Total pays X	0
Total pays Y	0
Total pays Z	0
Total	0

La version détaillée de l'état séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger que la Ligue doit établir en application de l'article N°2022-04 du 30 juin 2022 est mise à la disposition du public au siège du Comité

4.2.1.3 Mécénat

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.

4.2.1.4 Autres produits liés à la générosité du public (

Rubriques	Exercice 2024	Exercice 2023
Quote-part de générosité reçue d'autres organismes		
→ ...		
→ ...		
Revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (a) :		
Produits financiers	8 215	11 046
→ ...		
→ ...		
→ ...		
Total	8 215	11 046

(a) Au sein de Ligue, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la Générosité du Public.

4.2.2 Produits non liés à la générosité du public

4.2.2.1 Parrainage des entreprises

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.

4.2.2.2 3.4.2.2 Contributions financières sans contrepartie

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité ;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend :

Rubriques	Exercice 2024	Exercice 2023
Produits de dissolutions d'associations	5 421	14 836
Revenus générés par les actifs non issus de la générosité du public :		
→ Redevances d'actifs incorporels		
→ Loyers		
→ Plus ou moins-values de cessions de ces actifs		
Total	5 421	14 836

4.2.3 Subventions et autres concours publics

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
 - Les subventions d'exploitation ;
 - La quote-part des subventions d'investissements réintégrée au cours de l'exercice au compte de résultat.
- Les concours publics définis à l'article 142-9.

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutoires. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « *Reports en fonds dédiés* » en contrepartie du passif « *Fonds dédiés sur subvention d'exploitation* ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « *Provisions pour risques et charges* »

4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations

Rubriques	Exercice 2024	Exercice 2023
Reprises sur dépréciations des valeurs mobilières de placements	8112	11848
Reprises sur dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Total	8112	11848

4.2.5 Utilisation des fonds dédiés

Rubriques	Exercice 2024	Exercice 2023
Utilisation des fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
Utilisation des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		4 925
Total	0	4 925

4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.3.1 Modalités de répartition des charges

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance. Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds
- Frais de fonctionnement.

Une répartition analytique des charges directes est effectuée lors de l'enregistrement comptable, les charges indirectes (loyers, salaires, etc.) font l'objet d'une affectation par clé de répartition.

La méthode d'affectation des coûts indirects est définie pour les frais de personnel uniquement et garde un caractère permanent, cette méthodologie a été validée par le conseil d'administration en date du 7 décembre 2023.

REPARTITION DES CHARGES	Missions sociales	Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL
Loyer				0
Assurance			886	886
Electricité et eau				0
Téléphone			2 192	2 192
Affranchissement			3 092	3 092
Autres (à préciser)	411 606	33 329	69 210	514 145
Total	411 606	33 329	75 380	520 315

Les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondants, selon une clé de répartition.

Rubriques	Exercice 2024 secretaire comptable	Exercice 2024 coordinatrice
Actions pour les malades	10%	0%
Actions d'information, de prévention et de dépistage	25%	55%
Actions de formation	0%	5%
Actions de recherche	5%	0%
Actions de société et politique de santé	0%	0%
Frais d'appel aux dons et legs	40%	35%
Frais de fonctionnement (dont communication)	20%	5%
Total	100%	100%

Ces pourcentages de répartitions étaient identiques pour l'exercice 2023

4.3.2 Missions sociales

MISSIONS SOCIALES		
Actions réalisées directement	2024	2023
Actions pour les malades	140 115	126 829
Actions d'information, prévention, dépistage	37 277	56 981
Actions de formation	930	3 162
Actions de recherche	3 476	2 647
Actions autres		
Total	181 798	189 619
Versement à d'autres organismes	2024	2023
Actions pour les malades	13 900	138 838
Actions d'information, prévention, dépistage		5 000
Actions de formation		
Actions de recherche	360 733	266 160
Actions autres		
Total	374 633	409 998

4.3.3 Frais de recherche de fonds

4.3.3.1 Frais d'appel à la générosité du public

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ;
- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ;
- Les frais d'appel à bénévolat ;
- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

4.3.3.2 Frais de recherches des autres ressources

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;
- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;
- Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales.

4.3.4 Frais de fonctionnement

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

Rubriques	2024	2023
Frais d'information et de communication	459	100
Frais de gestion :	35 046	48 789
Impôts et taxes	1 080	1 270
Coûts statutaires 10%	47 062	48 434
Dotations aux amortissements	6 461	6 130
...		
...		
Total	90 108	104 723

4.3.5 Dotations aux provisions et dépréciations

Les dotations aux provisions et dépréciations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

4.3.6 Reports en fonds dédiés de l'exercice

Rubriques	Exercice 2024	Exercice 2023
Report en fonds dédiés des subventions d'exploitation		
Report en fonds dédiés des dons manuels affectés		
Report en fonds dédiés des legs et donations affectés		
Report en fonds dédiés des contributions financières d'autres organismes		
Total	0	0

4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD

4.4.1 Principes généraux

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à dispositions de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat) ;
- Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

4.4.2 Principes de valorisation

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	2024	2023
Bénévolat	18628 x 17,48	325 617	332 951
Donns et prestations en nature	Valorisation par les entreprises	9 409	10 873
Autres locaux mis à la disposition	183 m3 x85	15 555	13 189
Total		350 581	357 013

Exemples : valorisation des locaux mis à disposition, mise à disposition de salle, prestations diverses

4.5 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD

⇒ A insérer

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonction- nement	Dotations aux provisions	Impôts sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RÉSULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources					
	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes							
Achats de marchandises	4 640	374 633									4 640
Variation de stock											
Autres achats et charges externes	21088				33 221		20 362				74 671
Aides financières	10 664										385 297
Impôts, taxes et versement assimilés	580				108		1080				1768
Salaires et traitements	104 989				18 808		10 667				134 464
Charges sociales	39 836				6 938		4 061				50 835
Dotations aux amortissements et dépréciations						6 461				6 461	
Dotations aux prévisions											
Reports en fonds dédiés											
Autres charges	1						47 107				47 108
Charges financières											
Charges exceptionnelles							370				370
Participations des salariés aux résultats											
Impôt sur les bénéfices											
TOTAL	181798	374 633	0	0	59 075	0	90 108	0	0	0	705 614

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RÉSULTAT ET DU CROD	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonction- nement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature					
Mises à disposition gratuite de biens	511		6 039	16 521	23 071
Prestations de services			1 893		1 893
Personnel bénévole			321 892		321 892
TOTAL	511	0	329 824	16 521	346 856

4.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

4.6.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes

Le montant des honoraires des commissaires-aux-comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :

Rubriques	Exercice 2024
Contrôle légal des comptes Autres missions	7 100
Total	7 100

4.6.2 Charges et produits exceptionnels

Rubriques	Exercice 2024
Produits exceptionnels	
→ Dissolutions associations	5 421
→ Produits de cessions sur legs immobiliers	21 077
→ ...	
→ ...	
Total	26 498
Charges exceptionnelles	
→ Chèques impayés	100
Ecart provisions MCA mutuelle 4 T 2023	270
Valeurs nette comptable des immeubles cédés sur legs	40 000
→ ...	
→ ...	
→ ...	
Total	40 370

4.7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

4.7.1 Compte d'Emploi des Ressources (CER)

LA LIQUE	25M - S/COMITÉ DU DOUBS (MONTBELLIARD)	Décembre 2024	Décembre 2023
	Détails	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
EMPLOIS DE L'EXERCICE			
1. MISSIONS SOCIALES		556 431,54	583 714,32
1.1 Réalisées en France		556 431,54	583 714,32
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>		181 798,54	173 716,11
Actions en direction des malades, des proches et étb de santé		140 115,44	111 716,46
Soins de supports		140 115,44	111 716,46
Soins de support soutien psychologique		54 065,02	38 478,08
Soins de support activités physiques		3 329,02	2 093,48
Soins de support soutien esthétique		62 750,34	44 802,46
Soins de support soutien nutrition			
Soins de support autres		4 461,42	4 901,80
Information, orientation		45,00	26,00
Secours financiers aide à domicile		10 698,35	17 421,42
Fonctionnement de la mission		4 766,29	3 993,22
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public		37 277,26	56 191,14
Prévention primaire		7 131,73	3 108,65
Prévention primaire tabac		2 094,73	3 086,65
Prévention primaire soleil		5 030,00	
Prévention primaire alimentation		7,00	22,00
Interventions en milieu scolaire			20,00
Clap Santé		228,00	608,00
Dépistage cancer du sein		1 634,44	1 537,22
Dépistage colon rectum		362,90	320,50
Dépistage utérus			1 100,00
Dépistage prostate			39,22
Information du public		673,30	33,85
Vivre		4 661,66	4 659,80
Fonctionnement de la mission		22 585,23	44 763,90
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics		929,96	3 161,92
Fonctionnement de la mission		929,96	3 161,92
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		3 475,88	2 646,59
Congrès-symposiums-réunions			
Autres dépenses de recherche		3 475,88	2 646,59
Versements à d'autres organismes agissant en France		374 633,00	409 998,21
Actions en direction des malades, des proches et ebt de santé		13 900,00	138 837,89
Soins de support activités physique		900,00	
Soins de support esthétique			734,39
Subvt aux ass de malades ou d'anciens malades		13 000,00	25 500,00
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public			5 000,00
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		360 733,00	266 160,32
Programmes nationaux		267 963,00	222 560,32
Contributions financières		188 300,00	190 387,32
Équipes labellisées		50,00	
Recherche prévention des cancers		31 833,00	22 583,00
Adolescent face au cancer		10 260,00	9 590,00
recherche douleurs		37 520,00	
Programmes régionaux et départementaux		92 770,00	43 600,00
Contributions financières			
Subvt de fonct Recherche fondamentale cognitive		57 320,00	43 600,00
Subvention de fonctionnement Recherche clinique		35 450,00	
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		55 210,25	51 797,36
2.1 Frais d'appel à la générosité du public		55 210,25	51 797,36
Frais d'appel de dons		3 086,74	1 856,41
Frais d'appel des legs			250,80
Frais traitements des dons		49 147,29	44 252,76
Achats pour manifestations et reventes		2 976,22	5 437,39
Achats pour manifestations		2 976,22	5 437,39
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT		90 107,09	102 727,05
3.1 Frais d'information et de communication		458,69	100,00
Frais d'information et de communication externe		458,69	100,00
Frais d'information et de communication interne			
3.2 Frais de fonctionnement		83 187,29	96 497,54
Frais de gestion		34 931,64	46 793,88
Formation administrative		114,00	
Impôts et taxes		1 080,03	1 270,16
Cotisation statutaire 10%		47 061,62	48 433,50
3.3 Autres charges		6 461,11	6 129,51
Charges financières			
Dotations aux amortissements		6 461,11	6 129,51
Charges exceptionnelles			
TOTAL DES EMPLOIS		701 748,88	738 238,73
TOTAL		701 748,88	738 238,73
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		TOTAL	TOTAL
EMPLOIS DE L'EXERCICE			
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES		510,60	
<i>Réalisées en France</i>		510,60	
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS		333 549,74	343 711,93
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT		16 520,71	13 301,50
TOTAL		350 581,05	357 013,43

		13/03/2025 - 11:16	
	25M - S/COMITÉ DU DOUBS (MONTBELLIARD)	Décembre 2024	Décembre 2023
	Détails RESSOURCES PAR ORIGINE CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
RESSOURCES DE L'EXERCICE			
1. RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-692 747,67	-708 893,70
1.1 Cotisations sans contrepartie		-116 912,00	-114 592,00
1.2 Dons, legs et mécénat		-477 003,54	-442 223,97
Dons manuels non affectés		-455 926,55	-416 760,71
Dons manuels affectés			-4 256,36
Legs, donations et assurances-vie non affectés		-21 076,99	-21 206,90
Legs et autres libéralités affectés			
Mécénat			
1.3 Autres produits liés à la générosité du public		-98 832,13	-152 077,73
Manifestations		-77 136,94	-97 487,28
Ventes (dont abonnement à vivre)		-288,20	-130,00
Prestations et autres ventes			-185,20
Activités de récupération		-84,02	
Charges et Produits exceptionnels			
Droits d'auteurs			
Autres produits affectés aux missions sociales (dont abonnement à vivre)		-4 339,64	-6 603,04
Autres produits affectés			
Produits financiers		-8 214,57	-11 046,13
Quotes parts de générosité reçues d'autres entités		-8 768,76	-36 626,08
2. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		-8 231,73	-11 955,66
3. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS			
Utilisation fonds dédiés sur subventions d'exploitation			
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières			
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège			
Utilisation fonds dédiés s/ressources GP			
Utilisation fonds dédiés ressources GP réseau legs affectés			
TOTAL DES RESSOURCES		-700 979,40	-720 849,36
DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE		-769,48	-17 389,37
TOTAL		-701 748,88	-738 238,73
Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)		950 626,24	968 312,94
+ Excédent ou - insuffisance de la générosité du public		-769,48	-17 389,37
Investissements et désinvestissements nets liés à la GP		5 292,21	-297,33
Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)		955 148,97	950 626,24
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		TOTAL	TOTAL
RESSOURCES DE L'EXERCICE			
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-350 581,05	-357 013,43
Bénévolat		-325 617,00	-332 951,00
Prestations en nature		-4 392,74	-4 271,04
Dons en nature		-20 571,31	-19 791,39
TOTAL		-350 581,05	-357 013,43

4.7.2 Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public NEANT

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'appliquent à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

Date d'acquisition	Nature de l'immob.	Montant brut	Subv. d'investissement	Part de l'emprunt	Total des immob acquises par la Générosité du Public	Dotation brute	Dotation à neutraliser
2009							
2010							
2011							
2012							
2013							
2014							
2015							
2016							
2017							
2018							
2019							
2020							
2021							
2022							
2023							
2024							
Total							

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayant financées.

4.7.3 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CROD (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.

5. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

5.1 AUTRES INFORMATIONS

5.1.1 Informations relatives aux bénévoles

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
Administrateurs élus				
Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit"; Ne sont pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes, etc....				
Bénévoles "administratifs"	20	2 335	1,42	40 815
Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc....) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.				
Bénévoles de terrain	850	16 293	9,90	284 802
Y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, etc.... réunions... Organisation de manifestations Communication, démarches auprès des médias Ventes au profit du CD Collecte de matériels (cartouches, téléphones...) Quête sur la voie publique ou à domicile Démarches auprès des notaires, des entreprises... Autres.				
Total	870	18 628	11,32	325 617

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=17,48€ (nbre heure équivalent temps plein x 17,48€), ou renseigné par le calcul de GABES

5.1.2 Informations relatives au personnel salarié

L'effectif moyen salarié de l'association pendant l'exercice par catégorie, se décompose ainsi :

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures DADS	Equivalent plein-temps(1)
Personnel salarié Personnel mis à disposition CES et/ou autres....	5	5 811	3,20
Total	5	5 811	3,20

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

5.1.3 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice

Rubriques	Nature	Montant
6251 - Voyages et déplacements 6257 - Réceptions	Frais de transport et hébergement Restauration	
Total		0

Note de frais, ainsi que les factures d'hôtel, de train, d'avion réglées directement par le comité

5.1.4 Certification du nombre d'adhérents

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à 14614 membres.

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.